

SUR RENDEZ-VOUS

Les lundis et vendredis après-midi et le jeudi matin



DEPARTEMENT DRÔME
MAIRIE LA CHAPELLE EN VERCORS



CARTE
NATIONALE
D'IDENTITE
ET/OU
PASSEPORT

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site

<https://www.service-public.fr/>

**DELAI D'OBTENTION D'UN
PASSEPORT VARIABLE SELON
PERIODE**

Pour de plus amples informations et la prise de rendez-vous, nous contacter au **04.75.48.20.12** aux heures d'ouverture de la mairie

(du lundi au vendredi de 8h à 12h et les lundis et vendredis après-midi de 13h30 à 16h30)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA DRÔME

DEMANDE CNI PASSEPORT PERSONNES MINEURES

PIECES	CNI			PASSEPORT		
	1ère demande	Renouvellement	Perte ou vol	1ère demande	Renouvellement	Perte ou vol
Acte de naissance - de 3 mois (si aucune pièce d'identité ou périmée depuis + de 2 ans)	X			X		
Pièce d'identité		X	X	X	X	X
Ancien titre à renouveler		X			X	
Justificatif de domicile des parents	X	X	X	X	X	X
Pièce d'identité du parent qui fait la demande	X	X	X	X	X	X
1 photo d'identité	X	X	X	X	X	X
Déclaration de perte (en mairie) ou vol (en gendarmerie)			X			X
TIMBRE FISCAL						
jusqu'à 16 ans			25 €	17 €	17 €	17 €
à partir de 16 ans			25 €	42 €	42 €	42 €

CHAQUE PARENT TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE PEUT DEMANDER UN TITRE D'IDENTITE POUR SON ENFANT, PAR CONSEQUENT SI L'ENFANT N'HABITE PAS CHEZ LE PARENT QUI FAIT LA DEMANDE, CELUI-CI DOIT FOURNIR LE JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE L'AUTRE PARENT.

ENFANT EN GARDE ALTERNEE :

- Deux justificatifs de domicile (un pour chaque parent)
- Preuve de la résidence alternée (convention conclue entre les parents ou décision du juge)

DEMANDE CNI PASSEPORT PERSONNES MAJEURES

PIECES	CNI			PASSEPORT		
	1ère demande	Renouvellement	Perte ou vol	1ère demande	Renouvellement	Perte ou vol
Acte de naissance - de 3 mois (si aucune pièce d'identité ou périmée depuis + de 2 ans)	X					
Pièce d'identité		X	X	X	X	X
Ancien titre à renouveler		X			X	
Justificatif de domicile	X	X	X	X	X	X
1 photo d'identité	X	X	X	X	X	X
Déclaration de perte (en mairie) ou vol (en gendarmerie)			X			X
TIMBRE FISCAL			25 €			86 €

POUR LES PERSONNES HABITANT CHEZ DES PARTICULIERS (parents, amis, etc.) :

- Attestation sur l'honneur par l'hébergeant
- Pièce d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant

DEMARCHES RAPIDES (CNI / PASSEPORTS) :

- Demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/> (pré-demande)
- Timbres fiscaux en ligne <https://timbres.impots.gouv.fr/>